1er syndicat de BPCE SA et du Groupe

Majoritaire à BPCE SA depuis 2010 :

2010 : 47 % **2013 : 53%** **2017 : 57%**

Elections professionnelles 2019 : de forts enjeux

Dans un environnement qui devient chaque jour plus complexe, avec des transformations qui s'accélèrent, le rôle des représentants du personnel devient de plus en plus important. Il importe donc de bien les choisir.
Nous ne pouvons que vous recommander de voter… et de voter pour l'efficacité, en évitant de trop disperser les voix. La direction serait trop heureuse de « diviser pour mieux régner ». Et l'UNSA BPCE a fait ses preuves, comme en témoignent les résultats de 2010, 2013 et 2017.

L'UNSA BPCE se définit comme un syndicat autonome, constructif et responsable. L'autonomie est très importante : c'est ce qui nous permet de signer ou pas des accords d'entreprise, sans validation d'une instance nationale. Nos décisions sont prises pour un bureau élu par nos adhérents, et parfois (pour les décisions les plus importantes) par les adhérents eux-mêmes, tous salariés de BPCE SA.

Constructif, cela signifie que nous sommes favorables au dialogue, plutôt qu'à une opposition systématique et stérile. Notre objectif lors nous entrons en négociation est toujours d'aboutir à un accord permettant d'améliorer la situation des salariés de BPCE SA. Dans le cas contraire, nous ne signons pas (par exemple les NAO des années précédentes). En tant que syndicat majoritaire, aucun accord ne peut être signé sans nous. Et nous pouvons signer seuls, au besoin (comme nous l'avions fait sur l'intéressement en 2013).

Responsables, nous le sommes en privilégiant l'intérêt collectif et individuel de tous les salariés, qu'ils soient techniciens ou cadres, managers ou managés. Et lorsque nous défendons un salarié, nous préférons privilégier la discrétion et les solutions concertées, qui lui permettent de poursuivre sa carrière, une fois le problème réglé.

Jusqu'à cette année, le socle social mis en place à la création de BPCE avait peu évolué. En 2019 en revanche, une nouvelle impulsion a été donnée avec l'intégration du pôle SEF et l'annonce de la création de la Communauté BPCE.
Mais les accords signés en 2019 ne sont qu'une première étape et beaucoup reste à faire, au niveau de BPCE SA mais aussi dans le cadre de la création de la Communauté BPCE.
Plus que jamais, BPCE aura besoin d'une organisation syndicale exigeante, autonome et constructive, sachant aller au-delà d'une posture d'opposition permanente stérile. L'UNSA BPCE s'engage à continuer à prendre ses responsabilités et à poursuivre son action dans l'intérêt collectif des salariés.

Dix ans de gestion des activités sociales et culturelles du CE par l'UNSA.

Depuis la création de BPCE en 2009, le bureau du CE (instance de gestion des activités sociales et culturelles) a été exclusivement composé d'élus de l'UNSA BPCE, compte tenu du résultat des élections successives.

La politique du CE est restée stable sur les 10 dernières années

- maintien d'une gamme d'activités et de services pour tous : familles, enfants, célibataires, jeunes, seniors…
- gestion en « bon père de famille » du patrimoine immobilier (appartements)
- répartition équilibrée du budget entre les voyages et chèques vacances, la culture, le sport et les loisirs, les enfants, la fin d'année
- renforcement du lien social entre les salariés de BPCE en encourageant les activités, événements et voyages collectifs.

La stabilité du bureau (2 de ses membres actuels l'étaient déjà en 2009) a permis d'assurer une continuité certaine dans les prestations proposées par le CE : voyages, week ends, chèques vacances, séjours enfants, rentrée scolaire, spectacle de fin d'année, colis de Noël, chèques cadeaux pour le Noël des enfants, tickets cinéma, remboursements spectacles, journées d'animation enfants….

Mais les membres du bureau ont toujours eu à coeur de proposer de nouvelles activités, de nouveaux services (comme par exemple Prof Express, les matches du PSG et du Racing 92, club d'œnologie, club photo, cours de guitare, de piano et de chant, ciné-club) ainsi que des événements exceptionnels : le Grand Feu, les Grandes Eaux à Versailles, le Prix d'Amérique, les 24h du Mans… et bien entendu la fête des 10 ans du CE (spectacles du Paradis Latin et du Cirque d'Hiver). Pour les fêtes de fin d'année également, le CE a régulièrement proposé de nouveaux spectacles (Kermiland, cirque Phoenix…).

L'arrivée au sein de BPCE d'environ 700 salariés du pôle SEF constitue un défi. Pour la première fois, le CE va devoir gérer plusieurs sites distants, trouver de nouvelles activités, de nouveaux événements, de nouveaux spectacles de proximité, et assurer la continuité de certaines prestations (médiathèque)…
Pour le faire dans les meilleures conditions possibles, le bureau du Comité d'entreprise de BPCE a négocié avec l'ancien bureau du Comité d'entreprise de Natixis un maintien de la gestion des activités sociales et culturelles par le CE Natixis jusqu'au 31 décembre 2019.

Les salariés transférés quittent un CE auquel ils étaient attachés (celui de Natixis). Les élus UNSA sont déjà et seront demain à leur écoute pour prendre le relais et fournir les meilleures prestations possibles à l'ensemble des salariés.

Forts de nos actions et de nos résultats, 48 candidates et candidats différents se présentent aujourd'hui, représentant la quasi-totalité des directions et des sites.